

FICHE DE POSTE RESPONSABLE DU POLE AUTONOMIE

FILIÈRE : ADMINISTRATIVE / MEDICO-SOCIALE

CADRE D'EMPLOI : **ATTACHE /CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF**

CATÉGORIE : **A**

I - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL :

Au sein du Centre Communal d'Action Sociale, vous exercez vos fonctions sous la responsabilité de la Directrice d'Établissement et intégrez le collectif de direction, aux côtés du Directeur adjoint et des deux autres responsables de Pôle. Le Pôle Autonomie constitue un axe central de la politique autonomie portée par le CCAS à destination des seniors et des personnes en situation de handicap, en articulation avec les autres services de l'Etablissement. À ce titre, vous occupez un poste à forte dimension stratégique, contribuant à la mise en œuvre transversale des politiques sociales portées par l'établissement à travers son projet d'établissement et le cadre réglementaire.

II – MISSIONS :

Vous contribuez activement à la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes âgées, portée par le CCAS, en lien étroit avec les partenaires publics et privés du territoire. Vous assurez la coordination et l'animation des deux établissements sociaux du Pôle Autonomie. Dans le cadre du service autonomie à domicile (SAD), vous mettez en place un dispositif de pilotage qualité des prestations, reposant sur l'application des bonnes pratiques professionnelles et le traitement rigoureux des réclamations. Vous conduisez les évaluations internes et externes du service en impliquant les bénéficiaires et veillez à la mise en œuvre d'actions correctives favorisant l'amélioration continue.

1. Pilotage stratégique et coordination

- Assurer le pilotage global et la coordination administrative des deux établissements du Pôle (Résidence Autonomie et Service Autonomie à Domicile).
- Définir les objectifs stratégiques, suivre la mise en œuvre des actions, encadrer les conventionnements et assurer l'évaluation des résultats.
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques du CCAS, en lien avec le projet d'établissement.
- Élaborer et déployer les projets de services (Résidence Autonomie et SAD), en cohérence avec les projets d'établissement et les projets de vie des personnes accompagnées.

2. Gestion du service autonomie à domicile et de la Résidence Autonomie :

- Veiller à optimiser les taux d'occupation et les moyens affectés dans un environnement budgétaire contraint afin de garantir les équilibres du budget
- Rédiger les rapports d'activité
- Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels et décisions modificatives

3. Management d'équipe

- Encadrer et animer l'équipe de cadres du Pôle dans une dynamique de collaboration et de responsabilisation.
- Organiser, préparer et conduire les réunions d'équipe, en assurant le suivi des décisions et actions engagées.
- Accompagner les évolutions organisationnelles et réglementaires au sein des services, dans une logique d'amélioration continue et de mise en conformité.
- Fédérer l'équipe de cadres par le développement et l'amélioration de la réponse aux besoins des usagers tout en garantissant un climat social de qualité
- Superviser l'équipe de coordination afin d'optimiser les procédures et l'organisation du service.

4. Veille réglementaire et démarche qualité.

- Assurer une veille réglementaire et juridique sur les ESMS et la gérontologie.
- Préparer les évolutions nécessaires au sein des services en fonction de la réglementation.
- Intégrer les évolutions législatives, sociales et territoriales dans la réflexion sur l'évolution du Pôle
- Réaliser les évaluations internes, participer aux évaluations externes du service et mettre en œuvre des axes d'amélioration en lien avec les équipes du Pôle Autonomie.

5. Développement de l'offre et partenariats

- Promouvoir une approche transversale entre les deux établissements du Pôle, dans une logique de coordination renforcée.
- Structurer l'offre de services autour de parcours d'accompagnement cohérents et adaptés aux besoins des personnes âgées.
- Développer des réponses diversifiées favorisant le maintien à domicile, tout en améliorant la prise en charge des publics les plus fragilisés (aidants, situations complexes).
- Contribuer activement à la lutte contre l'isolement social des personnes âgées.
- Identifier et analyser les besoins et attentes du public senior pour adapter les actions en conséquence.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire afin de garantir une prise en charge globale, concertée et de qualité.

6. Recherche de financements et valorisation de l'offre

- Élaborer, instruire et assurer le suivi des demandes de financements liées aux politiques publiques en faveur des personnes âgées.
- Valoriser l'offre de services du Pôle en menant des actions ciblées de communication, d'information et de conseil à destination des usagers et partenaires.

III – QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES :

- Aptitudes avérées au management, au travail en équipe et à la coordination.
- Maîtrise de la réglementation des services à la personne.
- Capacités d'organisation, de gestion et d'adaptation.

- Qualités relationnelles, humaines et de communication.
- Formation ou expérience confirmée dans le secteur médico-social.
- Sens des priorités et du service public.
- Respect du secret professionnel.
- Connaissance des publics aidés et des pathologies associées.
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel) et des logiciels métiers.

IV - CONTRAINTES :

- Travail en bureau et déplacements fréquents sur le territoire Aubagnais et ponctuellement à l'extérieur du territoire.
- Horaires parfois irréguliers, astreintes.

V - RELATIONS & TRAVAIL COLLABORATIF :

- Pôle autonomie, autres services du CCAS et de la ville.
- Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, organismes de retraite, partenaires territoriaux...